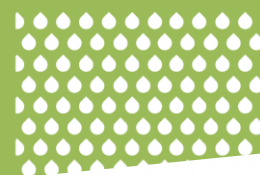


Politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel



Dans le cadre de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et du décret n° 2016-1842 du 26 décembre 2016, l'agence française pour la biodiversité (AFB), établissement public national, contribue à la préservation, à la gestion et à la restauration de la biodiversité, au développement des connaissances, ressources, usages et services écosystémiques attachés à la biodiversité, à la gestion équilibrée et durables des eaux. L'AFB apporte également son appui scientifique, technique et financier dans la mise en œuvre des politiques publiques dans son domaine de compétence.

Dans le cadre des missions, activités et services qu'elle déploie, l'AFB est susceptible de collecter et traiter des données à caractère personnel vous concernant.

Dans le cadre du règlement européen, RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018 et de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractère personnel, l'AFB, responsable des traitements de données à caractère personnel qu'elle met en œuvre directement ou indirectement, porte la plus grande attention à la gestion des données que vous lui confiez.

La présente politique énonce les principes et lignes directrices pour la protection de vos données et a pour objectif de vous informer sur :

- les données que l'AFB collecte et les raisons de cette collecte,
- l'utilisation de vos données à caractère personnel,
- vos droits sur les données vous concernant.

Principes

L'AFB s'engage à respecter les principes suivants :

- l'AFB ne traite vos données que de manière licite, éthique et transparente, ne collecte pas de données à votre insu sauf exception prévue par la loi, et s'engage à respecter votre opposition légitime au traitement de vos données ;

- l'AFB ne collecte et traite que les données strictement pertinentes et nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, et les conserve de manière adéquate, sécurisée et pendant une durée limitée ;
- l'AFB s'assure que vos données personnelles sont exactes, tenues à jour et le cas échéant prend toute mesure pour que ces données soient effacées ou rectifiées sans tarder.

Finalités des traitements et bases juridiques :

L'AFB a déterminé des finalités explicites et légitimes de ses traitements de données à caractère personnel. Elle s'engage à ne traiter ces données ultérieurement que pour des objectifs compatibles avec ces finalités.

Ces finalités consistent principalement à :

- réaliser nos missions d'intérêt public, de police de l'environnement, d'information, formation et de communication en biodiversité, de recherche et connaissance, d'appui technique, administratif et financier,
- développer nos partenariats et la coopération,
- faciliter l'accomplissement de démarches ou formalités administratives nécessaires au traitement de vos obligations, demandes et exercice de vos droits,
- entrer en contact sur des sujets partagés ou d'intérêt commun, de permettre la navigation sur nos sites internet,
- faire correspondre au mieux nos informations, nos offres et autres services dans nos intérêts respectifs.

L'AFB traite vos données sur la base des fondements juridiques suivants :

- aux fins d'accomplissement des missions de services public définies par la loi ;
- aux fins d'intérêts légitimes poursuivis par l'AFB ;
- avec votre consentement afin de traiter vos informations à des fins spécifiques.

Durée de conservation des données à caractère personnel :

L'AFB définit précisément des durées de conservation de vos données conformément aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, et s'engage à les respecter.

Ces durées de conservation tiennent notamment compte des dispositions légales applicables imposant une durée de conservation précise pour certaines catégories de données, des éventuels délais de prescription applicables, ainsi que des recommandations de la CNIL dans ce domaine.

Destinataires des données à caractère personnel :

Les données collectées par l'AFB sont recueillies et traitées par les personnels identifiés et habilités pour chaque traitement.

Lorsque l'AFB confie vos données à des prestataires, nous vous informons de cette transmission, et nous assurons contractuellement que ces prestataires respectent la législation en vigueur.

Lorsque l'AFB communique vos données à des partenaires, nous vous informons de ce partenariat, et nous veillons au respect de la législation en vigueur.

Dans le cadre de ses missions de service public, notamment l'exercice de la police de l'environnement, l'AFB a l'obligation légale de communiquer vos données personnelles à des autorités.

Sécurité informatique et confidentialité :

L'AFB met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles utiles au regard de la nature, de la portée, et du contexte des données et des risques présentés par leur traitement, pour préserver la sécurité des données et empêcher toute destruction, perte ou altération, divulgation, intrusion ou accès à ces données de manière accidentelle ou illicite. A ce titre, le DPD coordonne ses actions avec le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'agence.

En cas de faille de sécurité, l'AFB applique une procédure dédiée permettant de prévenir la CNIL dans les 72 heures et documente par cette procédure tous les éléments relatifs à cette violation.

Lorsqu'une violation de données à caractère personnel est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique, l'AFB communique cette violation à la personne concernée dans les meilleurs délais.

L'AFB considère que la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel reposent aussi sur les bonnes pratiques de chacun : nous vous invitons à utiliser des mots de passe distincts et raisonnablement complexes, à ne pas les communiquer à des tiers, à vous déconnecter systématiquement de votre profil ou de votre compte social et à fermer votre navigateur à l'issue de votre session d'utilisation.

Dans le cas où vous pouvez accéder depuis nos sites internet à d'autres sites non AFB, où vous utilisez des applications mobiles partagées, nous vous conseillons de prendre connaissance de leur politique de confidentialité et protection des données à caractère personnel qui peut différencier de la nôtre. L'AFB ne pourra en aucun cas être tenue responsable quant au traitement par d'autres, des données personnelles sur ces autres sites ou applications mobiles partagées.

Le droit des personnes sur leurs données à caractère personnel :

L'AFB met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir aux usagers, partenaires et personnels :

- L'information nécessaire lors du recueil de leurs données personnelles
- L'accès aux données personnelles qui les concernent
- Les droits de mise à jour de leurs données ou de rectification lorsqu'elles sont erronées

Et sous réserve d'en remplir les conditions :

- Les droits d'opposition : exprimer le souhait que les données personnelles ne fassent plus l'objet du traitement
- Les droits à l'effacement : demander la suppression des données personnelles dans le ou les traitements
- Les droits de limitation : demander la suspension du traitement des données personnelles
- Droit de portabilité : demander à récupérer les données personnelles

Vous disposez légalement du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles post mortem.

Mise en œuvre de la politique de gestion des données à caractère personnel :

L'AFB détermine et met en œuvre l'ensemble des mesures opérationnelles utiles et nécessaires et charge ses services d'appliquer la présente politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel.

L'AFB a désigné un délégué à la protection des données qui veille au respect des règles en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel énoncées dans le présent document et qui répond à toute personne qui le saisit sur cette question.

L'AFB a mis en place et anime un réseau de référents informatique et libertés (RIL) au sein des directions et des services, qui sont formés et chargés de mettre en œuvre avec le DPD, la politique de l'agence concernant la gestion des données à caractère personnel, sont les relais pour apporter les premières réponses dans les services, veillent à la complétude du registre des traitements, veillent à l'évolution des procédures et documents mis en place dans le cadre de la politique de l'agence sur la protection des données.

L'AFB met à disposition de ses usagers, partenaires et personnels une information précise sur sa politique de confidentialité et de gestion des données à caractère personnel et plus particulièrement au moyen de :

- mentions sur les sites web,
- mentions sur les plateformes de recueil de données,
- mentions sur les formulaires et procédures.....

Cordonnées :

Responsable de traitement	Agence française pour la biodiversité Siège social : 5, square Félix Nadar 94300 Vincennes représentée par Monsieur le directeur général
Délégué à la protection des données à caractère personnel (DPD)	Délégué à la protection des données à caractère personnel 5, square Félix Nadar 94300 Vincennes Mail : dpd@afbiodiversite.fr